

HONORAIRES DE VENTE (TTC)

	MONTANT TOTAL DE LA TRANSACTION		
TYPE DE MANDAT	-100 000€	101-300 000€	+300 000€
Mandat Non Exclusif	10%*	6%*	5%*
Mandat Expert Exclusif	8%*	5*	4.5%*

*Taux maximum applicable

Le taux de rémunération s'étend TVA incluse au taux en vigueur.

La rémunération TTC sera à la charge du Mandant (acquéreur ou vendeur conformément au mandat).

Cas particulier :

Le taux de rémunération du mandataire tiendra compte des spécificités du bien, de l'ancienneté de la relation client et de la pluralité des biens mis en vente par un même propriétaire.

Cette liste est non limitative.